



Section Belgique – Palestine



21 mars 2017

**Rencontre avec M. Mohammed Shtayyeh,  
ministre et président du PECDAR (*Palestinian Economic Council  
for Development and Reconstruction*)**



Les parlementaires de la section bilatérale Belgique-Palestine du groupe belge de l'Union interparlementaire, sous la présidence de Mme Gwenaëlle Grovonijs, députée, se sont entretenus avec M. Mohammed Shtayyeh, ministre et président du PECDAR (*Palestinian Economic Council for Development and Reconstruction*).

M. Abdalrahim Alfarra, ambassadeur de Palestine en Belgique, assistait également à la rencontre.

L'échange de vues s'est principalement axé sur le thème de la poursuite du processus de paix dans la configuration politique internationale actuelle relativement inquiétante (accession à la présidence américaine de Donald Trump, persistance des conflits en Syrie, en Irak et au Yémen).

Les points suivants ont été abordés au cours de la discussion :

- Selon le ministre Mohammed Shtayyeh, l'échec du processus de paix est à attribuer au manque de clarté du cadre de référence, ainsi qu'à l'absence d'un facilitateur honnête ou de mesures de confiance. Il plaide pour que l'Europe joue un rôle plus important, malgré l'augmentation du populisme dans ses propres rangs et le Brexit. Un membre souligne le manque de soutien de la part des pays arabes.
- Le virage à droite du climat politique israélien (un membre demande s'il existe vraiment une alternative au premier ministre actuel) et l'effritement du camp de la paix.
- Les pourparlers pour la réconciliation entre le Hamas et le Fatah. Les deux partis étaient tombés d'accord, lors d'une rencontre au Qatar, sur la mise sur pied d'un gouvernement d'unité nationale devant mener à l'organisation d'élections législatives et présidentielles. L'intégration des 40 000 fonctionnaires engagés par le Hamas depuis 2007 et le respect des accords conclus avec Israël en constituent encore les pierres d'achoppement. M. Shtayyeh souligne le fait que de nombreux pays et mouvements dans la région n'accordent aucun intérêt à une éventuelle réconciliation. Les élections locales prévues le 13 mai n'auront lieu qu'en Cisjordanie. Un membre souhaite une réaction quant aux présomptions de corruption au sein du système politique palestinien.
- M. Shtayyeh affirme qu'aucune condition préalable n'a été posée à la reprise du processus de paix avec Israël. La Palestine souhaite simplement le respect des accords établis précédemment et l'application des résolutions des Nations unies.
- Le retour de 8 millions de Palestiniens en exil n'est encore, selon le ministre, que peu réaliste. La responsabilité financière en incombe à Israël.
- La communauté internationale en général et surtout l'Union européenne doivent faire pression sur Israël afin de mettre fin à l'implantation de colonies sur la rive ouest du Jourdain (651 000 colons ou 24% de la population). Le ministre plaide pour une reconnaissance immédiate de l'État palestinien et la mise en place de sanctions concrètes comme le refus d'encore prolonger les passeports internationaux de citoyens européens séjournant dans les colonies, la non-reconnaissance des diplômes délivrés par les universités israéliennes situées en Cisjordanie et le boycott des produits en provenance de ces colonies.